Tuilerie. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 29.04.2003. But: achat, vente et échange de tous objets bruts ou manufacturés, notamment dans le domaine de la brocante. Capital social: CHF 20'000.--. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 29.04.2003, Mme Suzanne Rossier fait apport à la société de divers objets (véhicule, ordinateur, meubles, etc.) pour le prix de CHF 29'230.--, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 20'000.-- à la libération du capital social, le solde de CHF 9'230.-- étant porté en compte-courant au crédit de l'apporteur. Associés: Rossier Suzanne, de Lovens, à Montévraz, pour une part de CHF 19'000.--, et Mauroux Michel, de Cheyres, à Montévraz, pour une part de CHF 1'000.--. Gérante: l'associée Rossier Suzanne, avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.

Journal no 2008 du 08.05.2003 (00988990 / CH-217.1.002.197-6)